

COLLABORATEURS

LEA CESARI
NOTAIRE-STAGIAIRE

LISANDRA COLOMBANI
NOTAIRE-ASSISTANT

AURÉLIA DE ZUTTER
CLERC DE NOTAIRE

HINANO SAMPIERI
CLERC DE NOTAIRE

ILHAM KARKI
CLERC DE NOTAIRE

COMPTABILITE

CHRISTINE DEROSAS

FORMALITES / SECRETARIAT

VÉRONIQUE MEREU

PÔLES DE COMPÉTENCES

FAMILLE
PATRIMOINE
IMMOBILIER
RURAL
ENTREPRISES

COORDONNÉES :

1 Av. Hyacinthe Quilichini
20100 SARTÈNE

TÉLÉPHONE : 04.95.77.02.19

TÉLÉCOPIE : 04.95.77.16.96

COURRIEL : office-cesari@notaires.fr

SITE INTERNET : cesari-sartene.notaires.fr



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD
2 Cours Grandval
20000 AJACCIO

Dossier suivi par
LEA CESARI
lea.cesari.20015@notaires.fr

Sartène, le 22 décembre 2021

SUCCESSION LUCCHINI Marie Jeanne
203118 /BC /LMC /

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, TROIS MOIS DURANT, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

Monsieur Jacques LUCCHINI, né à MONACIA D'AULLENE le 23 septembre 1915 et décédé à MONACIA D'AULLENE, le 10 mai 1991.

Votre bien dévoué.

P/O Maître Bernadette CESARI



Membre d'une association agréée-Certifié iso 9001 par AFNOR CERTIFICATION- Étude fermée le Samedi
Déteur des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA
IBAN : FR48 4003 1000 0100 0016 7981 M35 - BIC : CDCG FR PP XXX



*Semu à fiancu à voi par accumpagnà vi in ogni tappa di à vostra vita
Nous sommes à vos côtés pour accompagner vos projets*

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Commune de MONACIA D'AULLENE (20171)
ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),
1 Av. Hyacinthe Quilichini.
Tel : 04 95 77 02 19

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public, Notaire à SARTENE (20100), le 22 décembre 2021. Il a été constaté la qualité de propriétaire des biens ci-après désignés, de la personne suivante :

Monsieur Jacques LUCCCHINI, né à MONACIA D'AULLENE le 23 septembre 1915 et décédé à MONACIA D'AULLENE, le 10 mai 1991.

A été déclaré propriétaire des biens ci-après :

Sur la commune de MONACIA D'AULLENE, lieudit Giannuccio et Techiarella, cadastrée :

- Section AB numéro 138 d'une superficie totale de 00ha 01a 30ca;
- Section A numéros 26, 28, 30, 32, 34, 37 d'une superficie totale de 00ha 53a 97ca;

Conformément à l'article 1^{er} de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

POUR AVIS, Me CESARI, Notaire Officier Public
Adresse mail de l'étude : office-cesari@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.T.C.)